

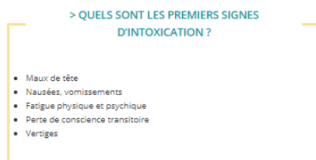
Communiqué de presse

Lille, le 08 octobre 2021

Maux de tête, nausées, vertiges... reconnaître ces symptômes peut sauver des vies !

L'hiver est là, de nombreuses personnes ont allumé leurs appareils de chauffage sans penser aux dangers du monoxyde de carbone (CO). Or, le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France, et notre région est l'une des plus touchées.

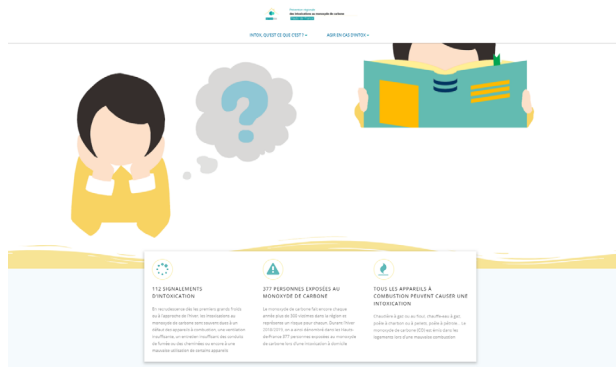
Le monoxyde de carbone peut être émis par toutes les sources de combustion : chauffage (au bois, au fioul, au charbon, au pétrole), mais aussi cuisinière au gaz, barbecue ou groupe électrogène. Il est incolore, inodore et non irritant, il ne prévient donc pas de son arrivée. Les seuls signaux d'alerte de l'intoxication sont l'apparition des symptômes. Selon la quantité de CO et la sensibilité des personnes, ces symptômes peuvent varier : **Maux de tête, nausées, vomissements, fatigue physique et psychique, vertiges...** Dans les cas les plus graves, l'intoxication peut aller jusqu'à la perte de connaissance, le coma, voire le décès.



Il faut penser à une intoxication au CO quand :

- Les symptômes apparaissent toujours dans un même lieu
- Ils se répètent aux mêmes heures de la journée
- Plusieurs personnes vivant ou cohabitant dans un même lieu présentent certains signes décrits ci-dessus

Tous les symptômes peuvent se dissiper en quelques heures en cas d'éloignement de la source ou de l'atmosphère toxique, mais ils se répéteront et s'aggraveront tant que l'exposition au CO persistera.



Pour éviter une intoxication :

- Faites vérifier vos installations de chauffage au moins une fois par an par un professionnel.
- Veillez à ce que le conduit de fumée fasse l'objet d'un ramonage mécanique.
- Aérez régulièrement votre logement et ne bouchez jamais vos aérations.
- N'utilisez pas sur des longues périodes les chauffages prévus pour de l'appoint

Halte aux idées reçues !

Bien que deux tiers de la population (65 %) se disent plutôt bien informés sur le CO et ses effets sur la santé, leurs connaissances se révèlent parfois imprécises. Une personne sur cinq (19 %) pense ainsi qu'en cas d'émanation de monoxyde de carbone, elle serait alertée par l'odeur, alors que le monoxyde de carbone est un gaz insidieux : il est invisible, inodore et non irritant. Alors vous aussi, testez vos connaissances sur le CO sur notre site : <https://www.intoxco-hautsdefrance.fr/>



Retrouvez toutes ces préconisations dans la nouvelle affiche conçue par l'APPA !

Cette affiche marque le lancement de la campagne de prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone ayant pour but d'apprendre à l'ensemble de la population ainsi qu'aux professionnels (chauffagistes, professionnels du BTP...) à reconnaître les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone ainsi que les bons gestes à adopter au quotidien et en cas d'urgence.

De nouveaux supports d'information vont être diffusés tout au long de cette campagne de sensibilisation : restez connectés !